



FCBA Équipe commerciale

10, rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne
Tél. 01 72 84 97 84 - 01 72 84 97 22

formation@fcba.fr
formation.fcba.fr

ORGANISME DE FORMATION

Spécialiste en pathologies et protection du bois dans le bâtiment



Public

L'ensemble des notions abordées dans ce module concerne aussi :
Experts construction - Experts bois - Experts compagnies
d'assurance - Experts judiciaires - Toute personne souhaitant faire
de l'expertise en pathologies biologiques des bois



Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Acquérir les bases techniques et réglementaires permettant la réalisation d'expertises conformes à la norme NF X 50-110 dans le cadre des pathologies biologiques du bois mis en oeuvre, y compris dans la construction.

*En réalisant cette formation vous devenez **Spécialiste en pathologies et protection du bois dans le bâtiment***



Programme

1er jour : Pathologies biologiques et durabilité du bois dans la construction <http://formation.fcba.fr/formation/specialiste-en-pathologies-et-protection-du-bois-dans-le-batiment/>

- E1 : Anatomie du bois
 - Bases biologiques de l'origine des bois
 - Organisation des tissus
 - Principes de la reconnaissance d'essences
- E2 : Les champignons dégradant le bois

- Généralités et conditions de développement des champignons
- Champignons de bleuissement, d'échauffure et de moisissure
- Champignons de pourriture cubique, fibreuse et molle
- Reconnaissance de dégâts, travail sur échantillons
- Visite du laboratoire de Biologie

2ème jour : Pathologies biologiques et durabilité du bois dans la construction (suite)

- E3 : Les insectes des bois d'oeuvre
 - Généralités sur les insectes
 - Cycles biologiques, conditions de développement et dégâts occasionnés au bois par les principaux insectes à larves xylophages
 - Insectes nidificateurs
 - Termites : biologie, cycle de développement, dégradation, identification
- E4 : Durabilité du bois : les grands principes
 - Durabilité naturelle du bois : à quoi est-elle due, comment la caractériser
 - Classes d'emploi du bois
 - Comment améliorer la durabilité du bois

3ème jour : Les grands principes de la préservation du bois et la lutte contre les agents de dégradation

- E5.1 : Les produits de préservation du bois
 - Types de produits utilisés
 - Aspects sécurité
 - Cadre réglementaire européen (règlement biocides, REACH)
 - Obligations nationales : le Certibiocides
- E6.1 : Principes de la préservation : les traitements **préventifs** du bois
 - Procédés de traitement préventif
 - Imprégnabilité du bois
 - Cadre normatif français et européen
 - Marquage CE des bois
- E6.1 : Principes de la préservation : les traitements **curatifs** du bois
 - Types de traitement in situ*
 - Etapes et spécificités des traitements curatifs
 - Cadre normatif et européen
- E5.2 : Les marques de reconnaissance

4ème jour : La lutte contre les agents de dégradation du bois et le diagnostic parasitaire (cette session est exposée en salle et ne fait pas l'objet de visite de chantier)

- E7.1 : La lutte contre les **termites**
 - Loi termites

- Protection des bâtiments contre les termites (barrières, conception)
- Contrôle et élimination des colonies
- Mesures de prévention
- E7.2 : La lutte contre la **mérule** et autres champignons lignivores
 - Loi Alur
 - Contrôle et élimination des pathologies fongiques
 - Mesures de prévention
- E8.1 : Le **diagnostic parasitaire** dans le bâtiment
 - Cadre normatif (diagnostic termites et état parasitaire)
 - Approche méthodologique du diagnostic parasitaire

5ème jour : La démarche expertale - Conception durable des ouvrages bois

- E8.2 : La démarche expertale
 - Cadre normatif
 - Approche méthodologique
- E9 : La conception durable des ouvrages bois
 - Cadre normatif
 - Cadre technique
- E6.3 : Principes de la préservation : les nouveaux traitements préventifs du bois
 - Modification du bois
 - Traitements innovants

NOUVEAU : prochainement ce stage comprendra une partie pratique de traitement (4 participants minimum pour la partie pratique de 0,5 jour) PS : attention, pour condenser toutes les formations sur 5 jours, **la dernière journée du vendredi ne se terminera pas avant 17h00*

Pour des précisions techniques, contactez directement le Laboratoire de Biologie, Florence Delorme - Tél. 05 56 43 63 76

A noter : les formations proposées ne délivrent pas de certification mais peuvent être intéressantes dans le cadre d'une démarche de Certification auprès de FCBA. Pour tout renseignement relatif à la Certification : contactez marque.aplus@fcba.fr

Commentaire

En fonction de vos propres besoins, chacun de ces modules peut être suivi indépendamment ou regroupé à d'autres – Nous consulter pour le tarif

Formateur(s)

Passedat Nathalie
Expert anatomie bois

Brunet Cécile
Expert champignons

Paulmier Ivan
Expert insectes

Kutnik Magdalena
Expert protection bois-réglementation

Raphalen Elisabeth
Expert protection bois-produits

Dulbecco Pierre
Expert protection bois-diagnostic

Contact technique
florence.delorme@fcba.fr

Durée

5 jours - 35 heures

Interentreprises

Date et lieux
Bordeaux avec visite du Laboratoire Biologie
5/03/2018 - 9/03/2018
8/10/2018 - 11/10/2018

Tarif
2009€ HT/participant
Plus d'informations
au **06 29 47 86 95**

Intra entreprise

organisé à la demande et sur devis

Tarif: nous consulter

Plus d'informations
au **01 72 84 97 22**